



Date de la demande :  
1X6  
Numéro du dossier :  
872-2235

**Montréal**   
**Conseil du patrimoine de Montréal**  
1550, rue Metcalfe, 14e étage, Bureau 1400  
Montréal (Québec) H3A  
Téléphone : (514) 872-4055 Fax : (514)

Conformément à :

- la réglementation du Conseil du patrimoine de Montréal (règlements 02-136 et 02-136-1)
- la Loi sur les biens culturels (chapitre IV)
- l'article 89,5 de la Charte de Ville de Montréal
  
- le conseil de la Ville de Montréal
- le comité exécutif
- le conseil de l'arrondissement
- le service \_\_\_\_\_

Demande l'avis du Conseil du patrimoine de Montréal sur le dossier suivant :

<b>DEMANDEUR</b> Organisme : L'École des Hautes Études Commerciales (HEC) Nom : Adresse :  Ville : Code postal :	Téléphone : Télécopieur : Courriel :
<b>LIEU VISÉ</b> Bâtiment site visé : 5540 et 5550, avenue Louis-Colin  Adresse : Arrondissement : Côté-des-Nieges- Notre-Dame-de-Grâce  Lot(s) :  Statut juridique : Provincial : ARR. historique et naturel du Mont-Royal Municipal : Fédéral :	Propriétaire(s) : HEC  Adresse :  Téléphone :
<b>NATURE DES TRAVAUX</b>  Le demandeur, HEC, a déposé une demande de modification d'usage du bâtiment, soit d'usage résidentiel à occupation des lieux à des fins de centre de recherche. Le projet déposé consiste à convertir cet immeuble d'habitation pour y établir un centre de recherche et à réaménager des étages du bâtiment à des fins de recherche par les autorités des HEC.	

## **HISTORIQUE**

### ▪ **Contexte du projet**

Ce projet déroge au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement CDN-NDG quant aux usages autorisés et admissibles à une évaluation en vertu de l'article 89, 5 de la Charte de la Ville de Montréal. Le bâtiment est situé dans un secteur résidentiel. Il jouxte également un secteur où les équipements éducatifs sont autorisés. Il est directement adjacent à la garderie des HEC localisée au 5550, avenue Louis-Colin et à l'édifice abritant les locaux des HEC.

## **ANALYSE DU PROJET**

- i. Le projet proposé viendrait consolider le pôle institutionnel des HEC et de la garderie
- ii. Les usagers de ce bâtiment utiliseront des unités de stationnement souterrain des HEC
- iii. Le bâtiment existant est vide depuis 6 mois
- iv. Les travaux de rénovation se feront principalement à l'intérieur
- v. Les travaux n'ont aucun impact négatif sur le site de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal

**AVIS DU CPM**

Considérant que le projet actuel a un impact sur le cadre bâti,

Considérant la circulation véhiculaire dû à l'usage institutionnel existant et à la garderie adjacente au projet proposé,

**le CPM est favorable au projet de changement d'usage de ce bâtiment pour satisfaire une vocation éducative. Toutefois, le CPM attire votre attention sur la situation critique du logement à Montréal, surtout pour les étudiants. De plus, il faut s'assurer que cette conversion soit une dernière étant donné l'impact majeur de cette conversion progressive sur la zone résidentielle adjacente et sur la qualité de vie du quartier.**



---

Présidente

Date: 15/01/2004